

La différence pour demain



Après un cycle généraliste de trois ans **BAC + 3**, l'IPAG et l'ESA se sont associés pour vous permettre de vous former à deux fonctions d'avenir : **L'AUDIT** et **LE RISK MANAGEMENT**.



Un titre d'une École de Commerce, visé par l'État

Le **diplôme de l'IPAG** à Bac + 5, accrédité par The College Consortium for International Studies (CCIS)

Un titre professionnalisant

Le **MBA "Audit et Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise"** de l'École Supérieure d'Assurances

Deux Écoles ne préparant pas à un métier mais à une carrière



L'IPAG, École Supérieure de Commerce visée par l'État à Bac + 5 est une association loi de 1901, reposant sur une exigence forte depuis 40 ans. Depuis sa création en 1965, l'IPAG a rejoint le peloton de tête des écoles supérieures de commerce et obtenu une reconnaissance internationale grâce à un projet pédagogique original qui associe avec succès formation au management, développement personnel, esprit d'initiative et ouverture sur le monde. Ses diplômés sont recherchés par les entreprises pour leurs compétences opérationnelles et leur créativité.

L'IPAG est accréditée par *The College Consortium for International Studies (C.C.I.S)*, membre de :

- The Association to Advance Collegiate School of Business (AACSB)
- The European Foundation for Management Development (EFMD)

L'École Supérieure d'Assurances, fondée en 1980 est un établissement d'enseignement privé technique et supérieur.

L'ESA est une association loi de 1901, administrée par un Conseil d'Administration. Les orientations pédagogiques sont fixées par le Conseil de Perfectionnement et Scientifique de l'ESA.

Une double formation à des carrières d'avenir

Dans un monde en évolution rapide, la maîtrise et l'identification des risques opérationnels sont des enjeux stratégiques majeurs.

Dans ce contexte, les fonctions d'Audit et de Risk Management arrivent en première ligne du développement des entreprises exposées à la globalisation des échanges et à l'internationalisation de la concurrence.

L'entreprise a besoin d'hommes et de femmes qui s'engagent avec elle.

L'IPAG et l'ESA se sont associés pour permettre aux étudiants sélectionnés d'acquérir une double compétence et pour les doter d'un savoir faire unique :

- les compétences managériales de base : communiquer – piloter – s'adapter - encadrer – créer, portées par le cursus de l'IPAG ;
- se spécialiser dans l'audit et le management des risques, la formation délivrée par l'ESA, permettant aux diplômés une insertion professionnelle rapide et réussie.



Guillaume BIGOT,
Directeur Général de l'IPAG

Patrice-Michel LANGLUMÉ,
Président de l'ESA

Pourquoi « Audit et Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise » ?



L'

intérêt pour l'audit, le contrôle interne, la prévention et la gestion des risques ne cesse de croître et ce, dans de nombreux domaines.

Transposée début décembre 2008 en droit français, la huitième directive européenne sur le contrôle légal des comptes a conféré un rôle central au Comité d'audit dont les membres sont désormais tous issus du Conseil d'administration.

Non seulement ce Comité devient obligatoire pour l'ensemble des entreprises industrielles et commerciales cotées, mais il est doté de nouvelles missions dont celle du « *suivi de l'efficacité de la gestion des risques de l'entreprise* ». L'idée de la directive consiste à responsabiliser les organes de gouvernance en matière d'identification et de gestion des risques. C'est une responsabilité qui rejoint celle des Commissaires aux Comptes.

Par ailleurs, *Standard & Poor's* a décidé d'intégrer un critère de notation dédié à la pertinence de la gestion globale des risques dans les entreprises.

Selon une étude du Cabinet d'Audit MAZARS, qui a interrogé 200 "grandes PME" (Chiffre d'affaires supérieur à 200 millions d'euros), il apparaît que leurs chefs d'entreprises se préoccupent beaucoup dorénavant de la gestion des risques. Les risques qui les inquiètent le plus sont ceux qui peuvent entraîner une sanction du client, suivi des risques techniques et opérationnels.

C'est dans ce contexte que l'IPAG et l'ESA se sont associés pour créer une formation à l'Audit et au Management des Risques et des Assurances de l'entreprise : c'est le **MBA "Audit et Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise"**.

Appliquée aux entreprises, la Gestion des Risques s'attache à identifier les risques qui pèsent sur les actifs de l'entreprise. Toute activité économique entraîne des risques que les dirigeants doivent gérer et avant tout évaluer. Pour cela, il faut les identifier et les réduire au minimum, assurer financièrement la charge de ceux qu'ils jugent acceptables, traiter par des tiers selon des processus d'externalisation les risques liés à certaines activités et, enfin, en transférer certains auprès des sociétés d'assurances.

Il y a quatre manières de gérer le risque :

- **L'évitement** : l'activité présentant un risque, on ne fait pas l'activité ;
- **L'acceptation** : le risque est accepté et l'on contracte une assurance si le risque est assurable et si l'on souhaite le transférer ;
- **La réduction du risque** : maîtrise du risque par des mesures de protection et de prévention ;
- **Le transfert** : l'entreprise sous-traite l'activité à risques.

On distingue deux catégories d'actifs : les financiers et les non financiers

- **Les actifs non financiers**
Ce sont les actifs non circulants ou immobilisés de l'entreprise : bâtiments, véhicules, machines... auxquels s'ajoute le personnel employé dans le cadre de l'activité.

Les outils de gestion de ces risques sont :

- **La prévention**, ce qui suppose l'évaluation préalable du risque ;
- **La diversification** du risque ;
- **L'assurance** qui ne couvre que le risque assurable.
- **Les actifs financiers** :
Les risques liés aux actifs financiers couvrent quatre risques :
 - **Le Risque de contrepartie** : c'est le risque que la partie avec laquelle un contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement...);
 - **Le Risque de taux** : c'est le risque que le taux de crédit évolue défavorablement ;
 - **Le Risque de change** : c'est le risque sur les variations du cours des monnaies entre elles ;
 - **Le Risque de liquidité** : c'est le risque sur la facilité à acheter ou à revendre un actif.

Quelle que soit la taille de l'entreprise, chaque type de risque nécessite un type de réponse appropriée.

L'assurance ne couvre que le risque assurable. L'identification des risques passe par la compréhension du cycle de gestion qui intègre les partenaires amont et aval (clients et fournisseurs), mais aussi, dans un environnement en interaction complexe avec l'entreprise, les autres parties prenantes, en particulier les banques, la société civile et les pouvoirs publics. Dans cette optique, la gestion des risques implique une gouvernance générale et coordonnée de l'ensemble des risques. La gestion des risques est une fonction de pilotage qui implique toute l'entreprise. Cette fonction est intimement liée à la stratégie de l'entre-

prise. Elle vise à la mise en pratique des décisions et à l'atteinte des objectifs avec un minimum de risques.

L'objectif du MBA "Audit et Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise" est de fournir :

- La démarche générale d'audit et les principales techniques, une méthodologie qui s'applique à tout type de risque ;
- Les différents outils à la disposition des entreprises pour le transfert ou la rétention des risques ;
- Des outils de prévention et d'action.

Organisation des Études



La plupart des cours relevant du diplôme de l'IPAG se déroulent dans les locaux de l'Institut au 184, boulevard Saint-Germain - 75006 Paris (Métro : ligne 4).

Le MBA de l'ESA a lieu dans les locaux de l'École au 13 rue Fernand Léger - 75020 Paris (Métro : lignes 2 et 3).

Le Professeur de l'IPAG, coordinateur du cursus de l'IPAG pour ce double diplôme, est aussi le référent des étudiants de l'IPAG pendant ces deux années de spécialisation.

Calendrier et Alternance

Les étudiants mènent leur formation en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'une convention de stage.

Les cours ont lieu selon le rythme suivant :

- Lundi, mardi et mercredi matin à l'IPAG ou à l'ESA ;
- Mercredi après-midi, jeudi et vendredi en entreprise.

Les horaires de cours sont : de 8 h 15 à 20 h 30.

Le premier semestre, de septembre à février, est consacré aux enseignements de l'IPAG.

La seconde partie de l'année, de mars à juillet, est consacrée aux programmes de l'ESA.

Conditions d'admission

Admission au sein du cursus IPAG

L'admission en 4^e année se fait sur concours, suivant le calendrier des différentes sessions, disponible sur le site internet de l'école (www.ipag.fr). Celui-ci comporte trois entretiens oraux dont un optionnel et le test Tage Mage de la FNEGE pour les candidats titulaires d'une licence d'un domaine autre que les sciences de gestion. Le test GMAT est admis en équivalence du Tage Mage pour les étudiants étrangers.

Épreuve	Temps de préparation	Durée	Coefficient
Tage Mage*		2 h	4
Entretien individuel	1 h	30 mn	4
Anglais	15 mn	15 mn	4
Seconde langue (optionnelle)	15 mn	15 mn	2

* pour les candidats ayant suivi une formation autre que les sciences de gestion.

Le jury d'admissibilité et d'admission est composé du Directeur de l'École et de membres de l'équipe pédagogique désignés, chaque année, sur proposition du Directeur de l'École, par le Recteur de l'Académie de Paris, qui nomme également le Président du jury et le Vice-président.

Admission au sein du cursus ESA

Les étudiants de l'IPAG admis en 4^e année, les candidats titulaires d'un Bachelor Assurances ou d'une licence professionnelle d'Assurances peuvent déposer un dossier de candidature auprès de l'ESA.

Les dossiers de candidature sont obtenus auprès de la personne chargée des admissions de l'École Supérieure d'Assurances. Les frais d'admission sont de 170 €.

Les candidats doivent faire parvenir au plus tard le 31 juillet à la Responsable des admissions de l'ESA, leur dossier de candidature.

Chaque dossier de candidature est examiné dans les deux semaines suivant sa réception par un jury composé du Président de l'ESA, d'un membre du corps enseignant et de la Directrice de la scolarité de l'ESA. Ce jury prononce l'admissibilité.

Les candidats admissibles sont convoqués pour un entretien avec le Président de l'ESA. Cet entretien a pour objet l'analyse de la personnalité du candidat et l'adéquation de son expérience et de ses motivations professionnelles avec les objectifs de la formation.

À l'issue de l'entretien, le candidat est déclaré admis ou non. Les résultats sont communiqués 8 jours au plus tard après l'entretien.

Évaluation des connaissances permettant l'obtention du diplôme de formation supérieure au Management visé par l'État à Bac + 5 et le MBA "Audit et Management des risques et des assurances de l'entreprise"

Chaque module fait l'objet d'un contrôle continu

Pour obtenir les crédits attribués à un module, il faut avoir une note égale ou supérieure à 10/20 au contrôle continu. Les participants n'ayant pu obtenir les crédits nécessaires à la délivrance du titre ont la possibilité de repasser une fois les épreuves où ils ont échoué.

Soutenance d'un mémoire de recherche entre le mois de juillet et le mois de septembre de la 5^e année

Il s'agit d'un travail portant sur un projet professionnel qui doit permettre de développer dans un contexte réel, les cinq compétences managériales – *communiquer, piloter, s'adapter, encadrer, créer* – et les concepts d'Audit et de management des Risques et des Assurances de l'entreprise vus pendant le cursus de la formation.

Le thème du mémoire de recherche est choisi d'un commun accord entre le participant, le Président de l'École Supérieure d'Assurances, le tuteur du mémoire ainsi qu'un enseignant de l'IPAG. La partie écrite du mémoire est d'une cinquantaine de pages dactylographiées (cf. note pédagogique).

La soutenance du mémoire a lieu à l'occasion d'un Grand Oral, devant un jury composé d'un responsable pédagogique de l'IPAG, du

maître de stage, du maître de mémoire et d'un membre du Conseil de Perfectionnement et Scientifique de l'École Supérieure d'Assurances.

Le Grand Oral évalue différents axes pédagogiques, autres que les modules de cours, dont a bénéficié l'étudiant au cours de sa scolarité à l'IPAG, notamment lors de sa 5^e année, à savoir :

- La conduite des missions en entreprise menées durant sa scolarité, notamment lors du stage de cinquième année ;
- Le comportement social et professionnel de l'étudiant ;
- Le mémoire de recherche et l'expertise qui en découle ;
- La cohérence entre ses compétences, les opportunités offertes par le marché et son projet professionnel à court et moyen terme.

Il constitue pour l'étudiant un moment important, un point d'orgue et un acte solennel, symbolisant la fin de son cursus à l'IPAG et marquant une étape transitoire entre la vie étudiante et la vie professionnelle. L'appréciation du Grand Oral porte sur le fond et sur la forme de l'exposé.

Pour obtenir les crédits attachés à ce mémoire de recherche, il faut obtenir une note égale ou supérieure à 10/20, tant pour la partie écrite que pour la soutenance. Le diplôme de l'IPAG est conditionné à la validation du mémoire de recherche.

Contrôle et délivrance du titre MBA « Audit et Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise »

Il est obtenu par la capitalisation des 35 crédits ECTS des cours de l'ESA. Les crédits sont obtenus par une note égale ou supérieure à 10 aux épreuves effectuées à l'issue de chaque module.

Contrôle et délivrance du diplôme de l'IPAG

(cf. Règlement pédagogique)

Pour obtenir le diplôme de Formation Supérieure au Management de l'IPAG, l'étudiant doit avoir satisfait à toutes les conditions de la formation et éventuellement aux conditions de rattrapage fixées par le Jury de diplôme. Le Jury de diplôme établit la liste des élèves admis. Il soumet au Recteur d'Académie la liste des étudiants proposés à l'obtention du diplôme. Les diplômes sont signés par le président de Jury et le Directeur Général ainsi que par le Recteur d'Académie qui y appose le visa de l'État. Les élèves qui n'ont pas acquis les crédits affectés au mémoire de fin d'études et n'ont pas satisfait aux modalités de rattrapage fixées par le

Jury dans les délais prescrits, ne peuvent pas prétendre au diplôme de l'IPAG.

Le jury de diplôme de l'IPAG est composé du Directeur de l'École ou son représentant, de membres de l'équipe pédagogique désignés, chaque année, sur proposition du Directeur de l'École, par le Recteur de l'Académie de Paris, Chancelier des Universités, qui nomme également le Président du Jury et le Vice-Président. Le Président appartient à un corps d'enseignants-chercheurs ainsi que le Vice-Président qui le supplée en cas d'empêchement. Le Recteur d'Académie, ou son représentant, peut participer au Jury avec voix consultative.

Programme détaillé des enseignements

4^e
ANNÉE

Programme du 1^{er} semestre

Diplôme
de l'IPAG

DÉTAIL DES MODULES DE L'IPAG	Nb d'heures	Crédits ECTS*
1 Éthique	24	2
Introduction • Difficultés de la Morale dans la modernité • L'éthique et la science : la bioéthique • L'éthique des affaires (la markéthique) • Les problèmes éthiques des sociétés multiculturelles (poly-ethniques) • L'éthique et les médias : la média-éthique • L'éthique et l'environnement (l'éco-éthique)		
2 Anglais	24	2
Ce module vise à atteindre un niveau d'anglais conforme aux normes académiques et professionnelles, pour un diplôme de niveau master 2.		
3 Anglais renforcé	24	2
Au terme de ce module, l'étudiant est en mesure de défendre des positions en anglais, à l'écrit comme à l'oral, à propos d'un projet de lancement d'une entreprise.		
4 Technique de négociation et animation d'une force de vente	30	3
Les profils types de négociateurs • Comment trouver des solutions créatives en négociation • Les étapes clés d'une négociation, l'importance du relationnel en négociation • Les techniques pour préserver un bon relationnel et optimiser vos négociations • Ce qu'est une stratégie de négociation • Rédiger un argumentaire de vente • Proposer une approche du management commercial en présentant les concepts et outils de base de l'animation d'une force de vente • Les enjeux de l'encadrement d'une équipe de vente • Proposer une méthodologie pour structurer l'action du management commercial et mettre les étudiants en situation de l'appliquer • Identifier les leviers dont ils disposeront pour réussir leur mission de néo-manager et indiquer les indices de performances • Les erreurs à ne pas commettre • Cultiver une culture Business.		
5 Systèmes d'information et ERP	30	3
Introduction • Les ERP • Le chef de projet et son équipe • Stratégie de bascule d'application • Reprise de données • Le facteur humain.		
6 Évaluation des entreprises	30	3
Approche financière de l'entreprise et problème de l'évaluation • Le cycle de développement de l'entreprise • Valeur de bilan • Valeur tirée du compte de résultat • Méthodes mixtes ou calcul du goodwill • Cash Flow Discounting (DCF) • Création de valeur • Approfondissements et problèmes particuliers.		
7 Finance internationale et gestion du risque de change	30	3
Le marché des changes • La gestion du risque de change en entreprise • Les options de change • Les stratégies options de change • Les nouveaux risques sur les devises • Évaluation globale du risque de l'Entreprise.		
8 Études de cas de contrôle de gestion	30	3
Problématique du contrôle • Les compétences adjacentes du contrôle de gestion • Éléments de méthodologie • La méthode ABC: <i>Activity Based Costing</i> • Les activités de soutien • Le dispositif budgétaire et la responsabilisation • Le Contrôle par les indicateurs.		
9 Fiscalité des affaires et techniques de consolidation	30	3
Les opérations imposables • La taxe sur la valeur ajoutée • De la comptabilité à la fiscalité • Le contentieux fiscal • Synthèse • Techniques de consolidation.		
10 Gestion de trésorerie	30	3
Introduction • Rappel de mathématiques • Le budget de trésorerie • L'environnement bancaire et financier • La gestion des liquidités en date de valeur • Les instruments de financement • Le placement des liquidités • La gestion de trésorerie de groupe • La gestion de trésorerie internationale.		
11 Marchés financiers et mathématiques financières	30	3
Les marchés de taux : sources de financement • Le marché des actions : source de financement • Les marchés financiers : sources de placement et de gestion des risques • La mesure du risque de taux d'intérêt • Les contrats d'échange • Les contrats d'options • Les contrats à terme.		
Mission en alternance		20
Rapport de mission		10
TOTAL IPAG - 4^e ANNÉE	312	60

* ECTS : European Credit Transfer System.



4^e
ANNÉE

Programme du 2nd semestre

MBA
de l'ESA

DÉTAIL DES MODULES DE L'ESA	Nb d'heures	Crédits ECTS
1 Le Risk Management : de la gestion des risques à celle des assurances	24	2
<ul style="list-style-type: none"> • La fonction de Risk Manager • Le Risk Management au quotidien • Les différents outils à la disposition des entreprises pour le transfert ou la rétention des risques. 		
2 L'assurance des risques d'entreprise	39	4
<ul style="list-style-type: none"> • Les assurances vie • Les assurances IARD. 		
3 Les visites de risques : la mise en pratique du Risk Management	9	1
<ul style="list-style-type: none"> • Délimitation du champ de la visite • Collecte des données, outils de recueil. • Restitution des résultats. 		
4 Le rôle du Courtier d'assurances ou de l'Agent général d'assurances dans le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise	9	1
<ul style="list-style-type: none"> • Vu à travers la réglementation et la jurisprudence • Vu à travers les prestations susceptibles d'être fournies • Vu à travers leur sens de l'innovation, leur expertise et leur efficacité dans la gestion globale des risques dans les entreprises. 		
5 Comprendre les mécanismes comptables, la structure des états financiers et comment analyser ces derniers	24	2
<ul style="list-style-type: none"> • Paysage juridique des entreprises en France • Les obligations comptables • Les principes comptables des comptes sociaux • Les états financiers • Les impôts et taxes en France • Les opérations dans les groupes. 		
6 Les États financiers des sociétés d'assurance	52	5
<ul style="list-style-type: none"> • Les spécificités des Sociétés d'Assurances et le contexte réglementaire et comptable : introduction • Les comptes sociaux d'une société d'assurances : le compte de résultat • Le bilan d'une société d'assurances : les passifs • Le bilan d'une société d'assurances : les actifs • Les comptes consolidés dans le référentiel IFRS • Les nouvelles mesures des passifs et des actifs dans les projets de référentiels comptables et réglementaires • Modélisation et valorisation de l'activité d'assurance. 		
7 Gestion Actif/Passif des sociétés d'assurance	9	1
<ul style="list-style-type: none"> • Évolution de la gestion Actif/Passif vers l'« Enterprise Risk Management » (ERM). 		
8 Les mécanismes alternatifs de transfert de risques : titrisation, réassurance	20	2
<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies ERM mises en place par les sociétés d'assurances • Enjeux et perspectives. 		
9 La démarche générale d'Audit et les principales techniques	24	2
<ul style="list-style-type: none"> • L'environnement Audit au sein de l'organisation • Comprendre la démarche d'Audit • Typologie des missions • Techniques d'audit • Les outils de l'auditeur (1/2) • Boîte à outils de l'auditeur (2/2) 		
TOTAL ESA - 4^E ANNÉE	210	20

Programme détaillé des enseignements

5^e
ANNÉE

Programme du 1^{er} semestre

Diplôme
de l'IPAG

DÉTAIL DES MODULES DE L'IPAG	Nb d'heures	Crédits ECTS
1 Méthodologie de recherche	18	2
Acquérir la méthodologie de résolution de problème • Maîtriser l'innovation en gestion • Développement des réseaux.		
2 Anglais	26	3
Ce module vise à atteindre un niveau d'anglais conforme aux normes académiques et professionnelles, pour un diplôme de niveau master 2 (TOEIC). Préparation du Grand Oral en anglais.		
3 Anglais renforcé	26	3
Au terme de ce module, l'étudiant est en mesure de défendre des positions en anglais, à l'écrit comme à l'oral, sur des thèmes d'actualité.		
4 Team building	12	1
Ce team building, organisé en séminaire de deux jours, dès la rentrée, a pour but de renforcer la cohésion du groupe.		
5 Intelligence émotionnelle et leadership	12	1
Au terme de ce module, les étudiants savent mieux se connaître pour mieux connaître les autres, à travers une connaissance de sa propre intelligence émotionnelle.		
6 Actualité économique, politique et financière	20	2
Commentaires et analyses de l'actualité économique sous un angle financier • Commentaires et analyses de l'actualité économique sous un angle politico-économique • Faut-il moraliser le capitalisme? • L'économie est-elle concernée par la morale? • Peut-on créer de la valeur (économique) sans valeurs (éthiques)? • L'entreprise et ses valeurs • L'argent dans tous ses états • Le jeu des acteurs dans la moralisation de l'économie • Les nouvelles tendances « vertueuses » du développement économique.		
7 Géopolitique	20	2
La pax americana • La boîte noire de la puissance américaine • Le soft power ou la force de frappe culturelle des USA • La folie irakienne ou la prudence face à l'Arabie • Les errances de la politique américaine • La construction européenne comme projet d'imitation des États-Unis • L'hégémonie du dollar remise en question ou confortée par la mondialisation des échanges? • Les risques majeurs de la mondialisation.		
8 Transmission d'entreprise	20	2
La création de valeur par l'entreprise • Méthodes d'évaluation • Fondements juridiques de la transmission • Fondements financiers de la transmission.		
9 Ingénierie financière	20	2
Le gouvernement d'entreprise et l'éthique des dirigeants • La logique financière • L'arbitrage entre fonds propres et dettes • Les fusions-acquisitions.		
10 Advanced financial accounting	16	1
External Financial Reporting • Comparability Problems - Accounting Choices • Consolidation, Techniques and Procedures.		
11 Gestion des risques financiers	16	1
Introduction à la gestion des risques dans un établissement financier • Le risque de crédit • La gestion des risques de marché • RAROC.		
12 Gestion de portefeuille	16	1
Acheter ou vendre un titre • Mesurer la performance d'un titre • La notion de portefeuille • L'attitude des agents économiques face au risque • Gestion de portefeuille optimisée • Le MEDAF.		


**Diplôme
de l'IPAG**

DÉTAIL DES MODULES DE L'IPAG	Nb d'heures	Crédits ECTS
13 Droit des affaires approfondi	16	1
Les traitements préventifs des difficultés • Les traitements curatifs non judiciaires • Le traitement curatif judiciaire : la sauvegarde • Le redressement judiciaire • La liquidation judiciaire • Les traitements répressifs.		
14 Contrôle de gestion approfondi	16	1
Rappel sur le contrôle de gestion • Analyse de l'exploitation d'une banque • Risques bancaires • Réglementation bancaire • Stratégies des banques et contrôle de gestion • Comparaison du contrôle de gestion bancaire et du contrôle de gestion dans le commerce de détail organisé • Critique des méthodes de calcul des coûts • Comptabilité par centres de responsabilités et pilotage de la performance • Gestion budgétaire • Tableaux de bord • Pilotage de la performance "globale".		
15 International Finance and Taxation	16	1
International Finance • International Taxation • Taxes in Europe • International Taxation.		
16 Marketing et négociation bancaire	14	1
Notion de risque perçu • Diversité des clients et des besoins • Une G.R.C indispensable • Une segmentation homogène dans l'activité bancaire • Segmenter pour assurer les actions commerciales • Exemple de répercussions en terme de marketing opérationnel • Gestion du portefeuille de prêts • Gestion de la relation client • Gestion des parts sociales et des titres • Gestion des dépôts/épargne • Notion de servuction • Politiques produits : les contraintes • La spécificité du prix dans les univers de la banque • La distribution • Quelques rappels • Préparation de la négociation • Processus de négociation • Les stratégies de négociation • Les techniques de négociation • Conclusion et cas de synthèse.		
17 Fiscalité française approfondie	16	1
L'impôt sur le revenu • L'impôt sur les sociétés • La TVA, les droits d'enregistrement, les plus-values • ISF et taxe professionnelle.		
18 E-business, e-marketing	26	3
Comprendre le comportement des internautes • Cerner les dispositifs qui se cachent derrière la terminologie associée au e-business (historique, périmètre, environnement, objectifs, cibles) • Connaître les enjeux et problématiques du e-commerce • Maîtriser suffisamment ces nouveaux outils, dans les domaines de la stratégie d'entreprise, du marketing et dans l'utilisation des technologies de l'information, pour manager un prestataire et rédiger un cahier des charges • Appréhender les difficultés techniques, logistiques et marketing associées au e-business • Mettre en place des réseaux sociaux.		
19 Efficience d'un manager	14	1
<ul style="list-style-type: none"> • Faire un bilan de sa situation spécifique en matière de gestion individuelle et collective du temps (identification, au niveau des activités concrètes de chacun, de son environnement humain, mais aussi des processus de fonctionnement de son service en particulier, des facteurs favorables comme des principaux obstacles) ; • Connaître son style personnel de relation au temps et mettre en œuvre les actions correctrices qui s'imposent ; • Repérer le style des personnes dans son environnement professionnel proche, pour mieux comprendre la raison d'éventuels dysfonctionnements ; • Planifier son activité personnelle en anticipant les imprévus, afin de diminuer son niveau de stress quotidien ; épurant et traitant avec efficacité son système d'informations entrantes et sortantes (e-mails), par le recours à quelques outils et réflexes simples et adaptés ; • Développer sa capacité à déléguer ; • Organiser et animer des séances de travail productives et faiblement consommatrices de temps ; • Gérer les dérangements physiques comme téléphoniques avec efficacité et diplomatie ; • S'affirmer. 		
Mémoire de recherche/Mission en alternance/Grand Oral		30
TOTAL IPAG 5^E ANNÉE	340	60

5^e
ANNÉE

Programme du 2nd semestre

MBA
de l'ESA

DÉTAIL DES MODULES DE L'ESA	Nb d'heures	Crédits ECTS
10 <i>L'audit de l'assurance des risques d'entreprise</i>	24	2
Contexte et définitions • Cartographie des risques d'entreprise • Audit des risques et contrôle des coûts • Outils de l'auditeur.		
11 <i>Contrôle interne et qualité</i>	24	2
Introduction • Les référentiels de contrôle interne • Les référentiels qualité • Pourquoi un dispositif intégré de Contrôle interne et de Qualité • Construction technique du dispositif Contrôle interne et Qualité.		
12 <i>Aligner l'appétence aux risques avec la stratégie et les objectifs de l'entreprise</i>	9	1
La chaîne de valeurs d'une entreprise/organisation • Le management par objectifs (fondements) • Définir une stratégie globale de management des risques • Charte de maîtrise des risques • Risques et opportunités.		
13 <i>L'approche globale des risques Prise en compte des facteurs internes et externes</i>	16	1
Intérêt économique et sociétal de l'approche globale des risques • Le risque global de l'entreprise • Risk intelligence : la nécessaire veille • La fonction Risk Manager/son articulation avec l'Audit et les autres fonctions de l'entreprise • Réussir l'implantation de la fonction Risk Manager.		
14 <i>Cartographie des risques</i>	36	3
L'intérêt et les limites de la cartographie des risques • Méthodologies de l'identification • Évaluation (risques bruts, risques nets, risques cibles) • La prise en compte de dispositifs de maîtrise des risques • Focus sur les grandes familles de risques.		
15 <i>Traitement des risques</i>	9	1
De la gestion des incidents à la gestion des crises • Le concept de crise • Les démarches de prévention et de protection • Focus sur la continuité d'activité - Construire un PCA.		
16 <i>Maîtrise et pilotage des risques</i>	9	1
Système global de management des risques • Pilotage des risques • Les outils : système d'information de gestion des risques • Les approches quantitatives des risques : introduction à la modélisation.		
17 <i>Management des risques de l'entreprise et éthique</i>	18	1
De l'approche globale des risques au développement durable • L'éthique : outil de management.		
18 <i>Maîtrise des risques dans les opérations de rapprochement et d'acquisition</i>	3	0
Moments clés : décision d'analyser une offre, d'engager des frais de « due diligence », décision de remettre une offre engageante • Gestion appropriée des risques : intensité concurrentielle, difficultés d'intégration, éloignement des métiers, environnement réglementaire.		
19 <i>Les risques judiciaires et juridiques</i>	12	1
Les risques (Le risque juridique • Le risque judiciaire) • Le traitement des risques.		
20 <i>L'organisation de la continuité d'activité (O.C.A) en cas de sinistre majeur</i>	24	2
La présentation des risques • La continuité d'activité en mode dégradé • La gestion du retour à la normale.		
TOTAL ESA - 5^E ANNÉE	184	15

Composition du Conseil de Perfectionnement et Scientifique de l'ESA

Présidence : Jean-Luc BERTOZZI

Ancien Directeur Général d'AXA France

Brigitte BABAUE

Conseil en développement R.H.

Gilles Emmanuel BERNARD

Directeur, *Barklay's Bank*

Joël BERT

Président de la Chambre Régionale AGEA des Pays de Loire, représentant la F.N.S.A.G.A

Bernard BOUBÉ

Préfet

Sylvie BOUIGUE

Courtier, Représentante du SFAC

Sophie CATILLON

Directrice, *ACE Europe*

François CHABAL

Président, *Léon Cogniet Conseil*

Laurent COUTURIER

Courtier

Frédéric DEDIEU

Philippe DELAMARE

Consultant

Jean-François DESERSON

Directeur Commercial Marketing, *Groupe Vauban Humanis*

Philippe GIRAUDEAU

Directeur Général, *GROUPAMA*

Investment Bosphorus Holding A.S

Michel HASCOËT

Directeur Général Adjoint

AXA Assurances

Annie JULOU-DAUDIN

Directeur Commercial Marketing,

Pôle Banque-Assurance,

Mondial Assistance

Patrice Michel LANGLUMÉ

Arbitre au Centre Français

d'Arbitrage de Réassurance et

d'Assurance et au Centre de

Médiation et d'Arbitrage de Paris

Franck LAUGIER

Responsable Marketing,

Marché des Particuliers, *Aprionis*

Jean LEVOIR

Directeur des Partenariats et du

Développement,

Prévoyance *Swisslife*

Philippe MORELLI

Directeur Général, *CALI,*

Groupe Crédit Agricole

Bertrand NERAUDAU

Avocat

Geoffroy ROUSSEAU

Responsable de l'Académie Métier

à l'Université Groupama

Nicolas SARKADI

Directeur Général du GNP

Alain QUIBEUF

Directeur Marketing stratégique,

Groupe Malakoff-Médéric

Michel PELLETIER

Président, *Groupe Tuillet*

Jean-Luc RENSON

Directeur, *Groupe Eurap Assistance*

Geoffroy de SAINT-AMAND

Directeur Associé *CAPGEMINI,*

CAP GENMINI Consulting

Roland SCHLACTHER

Maître de Conférences à l'École

Nationale d'Administration et à

l'Institut d'Études Politiques de Paris

Christophe SCHERRER

Directeur des Réseaux et

du Marketing, *Groupe Malakoff-*

Médéric

Philippe VARIN

Directeur Général,

ASCOMA MARITIME

Bruno VIALARD

Directeur des Ressources Humaines,

APRIL Assurances

Joël WINTER

Président de *Winter*

& Associés

Composition du Comité de Perfectionnement et du Conseil d'administration de l'IPAG

Comité de Perfectionnement de l'IPAG

Présidence : Yves SIMON, Président DRM – Professeur des Universités, Université de Paris Dauphine, Président du jury d'agrégation en sciences de gestion

Jean-Claude BARREAU, Inspecteur Général de l'Éducation nationale, Directeur H de l'INED et de l'OMI

Claude ALAVOINE, Docteur en sciences de gestion

Guillaume BIGOT, Directeur Général, IEP Paris, Doctorant en économie

André BOYER, Professeur des Universités IAE Nice

Didier FOLUS, Professeur des Universités Paris X Nanterre

Dorota LESZCZYNSKA, Professeur, Docteur en science de gestion

Anne MACQUIN, Professeur HEC, Docteur en sciences de gestion

Miguel MORAN, Professeur des Universités EAE Business School, Barcelone, Espagne

Bruno-Laurent MOSCHETTO, Maître de conférence à l'IAE Amiens

Fabrice ROTH, Professeur des Universités, IAE de Lyon

Isabelle PETIT, Directrice des programmes de l'IPAG, Docteur en sciences de la communication

Frédéric TEULON, Directeur de la recherche à l'IPAG, Docteur en économie, Agrégé d'économie, ancien élève de l'ENS

Tristan BOYER, Professeur chercheur à l'IPAG, HDR, Docteur en économie

Composition du Conseil d'Administration de l'IPAG

Présidence : François DELACHAUX, Président H du Medef Ile de France, Président du conseil de surveillance de Delachaux SA, Membre du conseil de l'EFMD, administrateur de la FNEGE

Stéphane BUFFETAUD, Conseiller de la Présidence de Vèolia

Gilles CARPENTIER, Vice-Président, Directeur Général H de Sonia Rykiel, Administrateur de sociétés

Michel BASSAS MONELL, Administrateur, Président de l'Association des Anciens Élèves

Serge LACRAMPE, Chef d'entreprise, docteur en gestion, ancien élève de l'ENS

Thierry TRON LOZAI, DG du MEDEF 92 nord, Président de Proclia

Didier DURAN, Administrateur, Dirigeant de sociétés, Président H du MEDEF Ile de France

Michel EUVRARD, Vice-Président, Inspecteur Général des Finances, Secrétaire général

Robert FONCK, Vice-Président, Trésorier, docteur en gestion, dirigeant de sociétés

Didier GENEVOIS, Administrateur, Président de la CGPME 94

Marie-Christine NAFFAH, Administratrice Présidente de l'Association des Parents d'Élèves

Jacques LAROCLETTE, Administrateur Secrétaire Général

Alain LUCHEZ, Administrateur, DRH monde de PPR

Xavier MARCHANDISE, Administrateur, Directeur de société

Président des Jurys de l'IPAG

Monsieur le Professeur Bertrand JACQUILLAT,
Professeur des Université Paris Dauphine, Stanford University

RÉSEAU

INTERNATIONAL

CARRIÈRE

EXPERTISE

N'attendez pas de sortir de l'école pour rentrer dans l'entreprise



The European
Foundation for
Management
Development



The College
Consortium for
International
Studies



Association
to Advanced
Collegiate School
of Business



Établissement d'Enseignement
Supérieur Technique Privé

Association Loi 1901

13, rue Fernand Léger

75020 Paris

Tél.: 01 47 00 17 26

Fax: 01 47 00 30 94

E-mail: contact@esassurances.com

www.esassurances.com



Ecole Supérieure de Commerce

www.ipag.fr

PARIS

184, Boulevard Saint-Germain

75006 Paris

Tél.: 01 53 63 36 00

Fax: 01 45 44 40 46

NICE

4, Boulevard Carabacel

06000 Nice

Tél.: 04 93 13 39 00

Fax: 04 93 13 39 13